Vigneux-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Le 21 janvier 2022

Affaire suivie par : Cabinet du Maire
cabinetdumaire@vigneux91.fr

Objet : Fibre

Chère Madame, Cher Monsieur,

Un incendie d'origine indéterminée s'est déclaré mercredi 19 janvier, sur le Point de mutualisation Fibre (armoire) situé avenue de la Concorde, en face du groupe scolaire Alain Bashung. Ce sinistre a malheureusement engendré la **rupture d'accès à internet** d'environ 1000 foyers du quartier de la Croix-Blanche, des commerces du secteur, des associations locales, mais également des équipements publics du secteur : l'Espace Pauline Kergomard-Maison de la réussite scolaire, la crèche collective « Au pays des petites frimousses. »

Comme vous le savez, **ces installations techniques sont la propriété d'SFR-FTTH et relèvent donc sa responsabilité d'SFR-FTTH**. La municipalité a alerté immédiatement l'opérateur afin qu'il intervienne rapidement pour évaluer les dommages et **remette en service les connexions**, donc les services indispensables à votre vie quotidienne. J'ai d'ailleurs demandé à tous les fournisseurs d'accès de vous contacter par tout moyen pour vous tenir informés régulièrement de l'évolution de la situation et **d'accepter de vous offrir un complément de Data sur votre téléphone mobile en compensation de la rupture de connexion de votre foyer à internet.**

Ces derniers jours, **l'équipe municipale et les services municipaux** étaient au travail pour mettre en place **l'organisation** et les moyens disponibles afin, d'une part d'assurer la **continuité du service public** dans votre quartier, au premier rang desquels **l'éducation**, en lien avec les chefs d'établissements, et d'autre part pour **faciliter votre vie quotidienne** dans ces circonstances. Je pense particulièrement aux plus fragiles et aux personnes isolées mais aussi à toutes celles et ceux dont **l'activité professionnelle** est dépendante de l'accès à internet notamment ceux qui se trouvent actuellement en situation de **télétravail** et aux **étudiants**.

.../...

C'est pourquoi, j'ai souhaité que dès **le lundi 24 janvier**, vous puissiez **être accueillis** au **centre social de l'Amandier**. Situé 28 Avenue de la Concorde, cet équipement municipal est doté de l'espace et des équipements **répondant à vos besoins**, y compris pour remplir vos formalités administratives, dans les **conditions sanitaires requises.** Si souhaitez utiliser cette ressource (dans la limite des places disponibles), je vous invite à **contacter son équipe** au **01 69 52 49 44**. Bien entendu, la municipalité cherchera à s'adapter et à mettre en œuvre d'autres actions vous permettant de traverser au mieux cette période difficile. **Son terme, sauf aléas, selon l'opérateur, devrait intervenir à la mi- février.**

Enfin, je voulais vous informer que **je rencontrerai prochainement les dirigeants territoriaux d'SFR-FTTH**, à la fois pour lever les obstacles qui freinent encore le **déploiement de la fibre** dans certains quartiers de notre ville, et pour mettre l'opérateur et ses homologues, face à leurs **responsabilités dans la gestion des « armoires »,** sans quoi, je serai amené à prendre des **mesures radicales** pour défendre vos intérêts et ceux de la Commune.

Vous assurant de tout mon soutien et **restant à votre écoute**, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments **dévoués**.

Bien à vous

Thomas CHAZAL

MAIRIE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (Essonne)

Maire de Vigneux-sur-Seine
Vice-président de la Communauté
d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine